

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **lundi 19 mai à 20H** et je vous prie de bien vouloir y assister

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de la MJC
2. Vote des subventions,
3. Fermeture d'une classe,
4. Planning tenue du bureau de vote,
5. Recrutement contrat d'avenir
6. Questions diverses.

ETAIENT PRESENTS : Danielle MAYTRAUD, Francis PELLETAN, Françoise JOYEUX, Gérard BILLY, Jean BROOK, Sandrine CADU, Jacky DUROUSSEAU, Véronique FISSOT, Jean-Pierre PIOLET, Marcel POULAIN, Aurélie ROUFFY, Bernard SAVARD, Vincent SOUCHAUD

POUVOIRS : Flore JOYEUX à Aurélie ROUFFY

ABSENTS : Roger GOURGEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise JOYEUX

INTERVENTION DE LA MJC

Monsieur Didier CARJAT, Directeur, et Madame DAILLER-REMMLINGER Cécile Secrétaire sont venus faire une présentation des activités de la MJC auprès du nouveau Conseil municipal et recenser les attentes.

VOTE DES SUBVENTIONS

Madame le Maire propose de reprendre le tableau des subventions qui sera joint au budget primitif 2014.

Le Conseil municipal décide de diminuer de 10 % le montant de la subvention aux associations n'ayant pas fourni leurs comptes annuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer la somme globale de 7 842.25 € de participations (compte 6554), la somme de 18 908.64 € de subventions (compte 6574) et la somme de 323.32 € de cotisations (compte 6281).

Le détail des subventions sera joint à la présente délibération.

FERMETURE D'UNE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE

Madame le Maire fait part au Conseil municipal d'un courrier reçu du Directeur académique des services de l'éducation nationale informant de la décision de fermer le 2^{ème}

poste implanté à l'école primaire à compter de la rentrée 2014-2015 et demandant l'avis du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal est bien conscient de l'effectif réduit de l'école, mais la commune de MILLAC est une commune rurale. L'école fait partie du Réseau d'Ecoles Rurales Vienne Gartempe d'où un échange régulier avec les autres écoles adhérentes. Elle est dotée d'un matériel informatique performant et l'enseignement apporté à nos élèves par nos deux institutrices est de qualité. De ce fait, le Conseil municipal refuse la fermeture de 2^{ème} poste.

PLANNING TENUE DU BUREAU VOTE -SCRUTIN DU 25 MAI 2014

- **8 H 00 – 11 H 30**
PRESIDENT : Danielle MAYTRAUD
ASSESEURS : Sandrine CADU – Bernard SAVARD

- **11 H 30 – 15 H 00**
VICE PRESIDENT : Francis PELLETAN
ASSESEURS : Vincent SOUCHAUD – Marcel POULAIN

- **15 H 00 – 18 H 00**
PRESIDENT : Danielle MAYTRAUD
ASSESEURS : Véronique FISSOT – Françoise JOYEUX

RECRUTEMENT CONTRAT D'AVENIR

Madame le Maire propose au Conseil municipal de rechercher une personne pour remplacer Gérard THROMAS parti en retraite et en vue de la retraite à venir de Guy COURIVAUD. La commune aurait la possibilité de recruter une personne éligible au contrat d'avenir. Ce type de contrat bénéficie d'une aide de l'état de 75 % du salaire, en contrepartie, la commune s'engage à le former.

Le Conseil municipal donne son accord de principe, un contact sera pris avec les services de la Mission locale.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Vienne Services a remis son devis pour la réalisation d'un site internet, la commission va se réunir et rencontrer les interlocuteurs. Une demande de prix sera demandée pour la création d'un logo.
- ✓ M. HERAULT et Mme PELLETAN ont informé la mairie de la chute de la croix de la Maloire, des renseignements vont être pris pour savoir qui est à l'origine de l'installation de cette croix.
- ✓ TOUR DE TABLE :
 - Le chemin de la déchetterie aurait besoin d'une remise en état.
 - Les trottoirs de la Route de Ajoncs sont à nettoyer.
 - Le portail du cimetière est en mauvais état, prévoir de le repeindre cette année, et de le changer en 2015.